



2022 / 104

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE PREMIER DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – COLLOMB Daniel – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie – GROGNIET Jean-Christophe - GUILLARD Paul - KALIAKOURAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MARTINOT Gabriel – MATHIS Marc - MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie – RICHIER Maryse – ROUX-MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : Mme GROS Claudine à M. DUNAND François
Mme JAY Hélène à Mme MARTINET-BON Françoise
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

Date de Convocation :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 20
Votants : 23

EXCUSE : Bernard GSELL

Monsieur Thierry BRUNIER est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n° 3 – Budget Principal

Le Vice-Président en charges des finances présente le projet de décision modificative n° 3 du budget principal. La décision modificative s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-61521-92 : Terrains	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615228-70 : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551-020 : Matériel roulant	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	113 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	113 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6518-020 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6558-020 : Autres contributions obligatoires	0,00 €	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66112-020 : Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-752-70 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	154 500,00 €
R-757-95 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	354 500,00 €
Total FONCTIONNEMENT	28 000,00 €	382 500,00 €	0,00 €	354 500,00 €

INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	113 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	113 000,00 €
D-1068-01 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-911-815 : MATERIEL FONCIER	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2312-960-95 : DEVELOPPEMENT NAVES	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-501-70 : SALLE DE SPECTACLE LA LECHERE	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-512-95 : ETS THERMAL LA LECHERE	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-987-95 : SIGNALTIQUE SENTIER	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	95 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458102-020 : OPERATION COMPTE DE TIERS VOIE VERTE	0,00 €	42 305,40 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458102 : OPERATION COMPTE DE TIERS VOIE VERTE	0,00 €	42 305,40 €	0,00 €	0,00 €
R-458202-020 : OPERATION COMPTE DE TIERS VOIE VERTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 305,40 €
TOTAL R 458202 : OPERATION COMPTE DE TIERS VOIE VERTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 305,40 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	155 305,40 €	0,00 €	155 305,40 €
Total Général		509 805,40 €		509 805,40 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires M14,
Vu la délibération 2022 / 51 du 7 avril 2022 portant adoption du budget primitif,
Vu la délibération modificative n° 1 – 2022/77 du 30 juin 2022,
Vu la délibération modificative n° 2 – 2022/88 du 22 septembre 2022,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
23			

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,



André POINTET

